

Appel à projets FUI 25

Processus de labellisation du pôle SAFE

Pour le FUI25, le pôle SAFE met en place un processus de labellisation permettant aux porteurs d'enrichir et améliorer leurs dossiers entre Novembre 2017 et Février 2018 par des échanges réguliers avec des experts (dans le cadre de comités), les financeurs et les ministères.

Processus de labellisation FUI25 : dates clés

DATE	ÉVÈNEMENT / COMITE	OBJET	OBJECTIF	QUI PRESENTE	SUPPORT	ETAT D'AVANCEMENT ATTENDU DU PROJET
30 NOVEMBRE 2017	Comité Projets (ComPro)	Présentation du projet à un panel d'experts	préparer le Comité de Labellisation	Porteur	PPT	40%
19-20 DECEMBRE 2017	Comité de Labellisation (ComLab)*	Présentation du projet finalisé à un panel d'experts	Pré-labelliser le projet ou émettre des conditions de labellisation	Porteur	PPT	70%
A DEFINIR	Comité Interpole Pégase (C4)	Présentation du projet finalisé aux deux autres pôles aéronautique pour les projets aéro	Vérifier la cohérence du projet avec ceux des autres pôles et obtenir la labellisation C4	Equipe projet	PPT	100%
JANVIER 2018	Présentation aux différentes instances de financement	Présentation du projet finalisé		Equipe projet	PPT	80%
A DEFINIR	Bureau Exécutif (BE)	Présentation du projet finalisé	Labelliser le projet par SAFE	Equipe projet	PPT	100%
DEBUT FEVRIER 2018	Dépôt	Dépôt final du dossier sur l'extranet de la BPI		Porteur	PPT	100%

***LA PARTICIPATION AUX EVENEMENTS ET L'ENVOI DES DOCUMENTS MARQUES D'UN ASTERISK SONT OBLIGATOIRES**



Comités d'experts :

Pour améliorer le traitement des dossiers FUI, le pôle SAFE a mis en place un « **Comité Projets FUI** » (ComPro) à 60 jours du dépôt. Avoir participé à un ComPro est fortement recommandé pour les projets soutenus en PRIME par le pôle. Dans le cadre de CO-LABEL, la participation est facultative mais recommandée, notamment si le projet n'a pas déjà été présenté à un comité similaire au sein d'un autre pôle.

A l'issue de ce comité, un compte rendu étayé des remarques et recommandations des experts sera fourni au chef de file.

Le « **Comité de Labellisation** » (ComLab) se tiendra dans la continuité du ComPro avec pour objectif de se prononcer sur la pré-labellisation à travers des conseils et recommandations. **Le ComLab est organisé à 30 jours de la date limite du dépôt des projets FUI et est obligatoire pour tous les projets FUI.**

Le chef de file devra transmettre aux opérationnels du pôle un document de synthèse technique (soit selon un template fourni par le pôle, soit le draft du document technique) 10 jours avant le ComLab.

A l'issue du ComLab, le chef de file se verra transmettre la liste des recommandations et conseils à mettre en place pour que la labellisation soit confirmée par le Bureau Exécutif du pôle SAFE. Le chef de file devra argumenter sa réponse point par point à travers un document écrit à transmettre 10 jours avant le Bureau Exécutif.

Harmonisation du process de labellisation avec les pôles Aerospace Valley et Astech pour les projets aéronautique:

Les 3 pôles aéronautiques se sont accordés sur le fait que le passage à un comité projet est obligatoire uniquement chez le pôle PRIME mais que le passage en ComLab est obligatoire chez tous les pôles labellisateurs. Le contenu des documents à fournir par les porteurs de projets a été harmonisé entre les 3 pôles aéronautiques. Il sera notamment demandé au chef de file des projets labellisés en PRIME par Aerospace Valley ou Astech, de nous fournir les conclusions des équivalents des comités projets de ces 2 pôles.

Vos contacts de l'équipe Innovation au Pôle SAFE

Laura CAREL - P. +33(0)6 01 20 83 93 - Laura.carel@safeccluster.com

Anna PHILIPPE – P. +33(0)6 32 34 98 94 – Anna.philippe@safeccluster.com

Magali JAFFARD – P. +33(0)7 77 68 64 74 – Magali.jaffard@safeccluster.com

